



CLAS2M

2023 - 2024

CLAS2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique (grammaire, critique textuelle et étude des sources, etc.), mais aussi les méthodes modernes de l'analyse littéraire (intertextualité, narratologie, etc.).

Votre profil

Vous

- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques des civilisations classiques ;

.

CLAS2M - Profil enseignement

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).



⌘ Histoire antique

⌘ LHIST2361	Gouvernance et sociétés : questions approfondies I (antiquité grecque)		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] Δ ⊕ 🌐	X	X
⌘ LHIST2371	Gouvernance et sociétés : questions approfondies II (antiquité romaine)	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ∅ 🌐	X	X
⌘ LHIST2711	Questions approfondies d'histoire économique (antiquité)		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] Δ ⊕ 🌐	X	X
⌘ LHIST2731	Religions de Rome et du monde romain	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

⌘ Archéologie antique

⌘ LARKO2350	Archéologie grecque	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LARKO2342	Aegean Archaeology		EN [q1] [45h] [5 Crédits] ∅ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⌘ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Marco Cavalieri	FR [q1] [45h] [5 Crédits] ∅ 🌐	X	X
⌘ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

⌘ Histoire des sciences et de la pensée

⌘ LFIAL2552	Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité	Jean Lempire	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ∅ 🌐	X	X
⌘ LFIAL2551	Séminaire d'Histoire des sciences du moyen âge	Godefroid de Callatay Baudouin Van den Abeele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LFILO2142	Philosophie ancienne (questions approfondies) - Ancient Philosophy (Advanced Studies)	Pierre Destrée	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LFILO2143	Philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance (questions approfondies) - Medieval and Renaissance Philosophy (Advanced Studies)	Jean-Michel Counet Jacob Schmutz	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X

⌘ Histoire du christianisme

⌘ LTHEO2321	Questions de patrologie I	Jean-Marie Auwers	FR [d1] [30h] [2 Crédits]	X	X
⌘ LTHEO2322	Questions de patrologie II	Jean-Marie Auwers	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ∅ 🌐	X	X
⌘					

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et littératures anciennes, orientation classiques qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du deuxième bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de **niveau B1** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Introduction aux études classiques ;
-

Licence en langues et littératures classiques

Accès direct

Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Masters

[Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)

Accès direct

Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.

[Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, deuxième finalité](#)

Accès direct

Au terme du master 120, chaque finalité du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription> (<https://uclouvain.be/inscription>).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: Jan Tavernier (<https://uclouvain.be/repertoires/jan.tavernier>)

Jury

- Président: Jan Tavernier (<https://uclouvain.be/repertoires/jan.tavernier>)
- Secrétaire: Aaron Kachuck (<https://uclouvain.be/repertoires/aaron.kachuck>)
- 3e membre du jury restreint: Leonid Kulikov (<https://uclouvain.be/repertoires/leonid.kulikov>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be